

Cellule de coordination et d'urgence métropolitaine COVID-19 (CCUM – COVID) du jeudi 23 avril 2020

COMPTE RENDU

La deuxième réunion de la cellule de coordination et d'urgence métropolitaine COVID-19 (CCUM – COVID) créée par le Président de la Métropole de Lyon s'est réunie en visioconférence le jeudi 23 avril de 12h à 14h.

Le Président de la Métropole a introduit la réunion en rappelant la vocation de la CCUM-COVID et en accueillant 2 nouveaux participants :

- Le Contrôleur général Serge Delaigue, Directeur du SDMIS
- Sylvie Rivol, Présidente du « Mouvement Associatif AURA » et déléguée générale de la FOL 69

Les réponses apportées aux propositions issues de la première réunion ont été présentées, sur la base du tableau récapitulatif adressé à l'ensemble des participants en amont de cette 2^e session de la CCUM-COVID.

De nouvelles problématiques et propositions d'actions ont été évoquées, que nous pouvons classer en 4 catégories :

- Les sujets sur lesquels une action est envisageable à court terme (dans le cadre du suivi CCUM-COVID)
- Les sujets qui doivent être remontés à l'État
- Les sujets qui sont renvoyés à la mission Képénékian sur le déconfinement
- Les sujets relatifs à l'après-crise qui sont renvoyés au Comité métropolitain de relance (CMR)

Les sujets sur lesquels une action est envisageable à court terme

Accès aux droits

- Fourniture d'EPI pour la réouverture des PIMMS

ESS

- Prévoir un dispositif de soutien spécifique à l'économie sociale et solidaire

Solidarités

- Installation de points d'eau à Feyzin et Vaulx-en-Velin pour des campements
- Examiner la possibilité d'élargir les bénéficiaires du fonds de solidarité logement (FSL) « eau »
- Réactivation de la coopération Mona Lisa pour les personnes âgées isolées

Subventions aux associations

- Proposition d'un pacte métropolitain avec les communes permettant de maintenir les budgets, d'adopter une approche souple et bienveillante concernant les reports d'événements ou d'échéances, la mutation de subventions pour des projets en subventions de fonctionnement, le versement accéléré des acomptes et des subventions...

Restauration

- Faciliter, en coordination avec les communes, l'activité des food trucks, tant que les restaurants ne peuvent ré-ouvrir

Protection de l'enfance et petite enfance

- Fourniture en EPI dans les établissements (risque d'un absentéisme fort des salariés qui craignent pour leur santé et donc un problème de continuité d'activité) : La MdL pourrait fournir gel et masques (quand ils seront livrés)
- Hausse des violences intrafamiliales : reprise des visites à domicile par les travailleurs sociaux
- Suspension des droits de visite et d'hébergement pour les parents dont les enfants sont placés : voir la possibilité de rétablir des droits de visite

+ Prise en compte du secteur par la mission Képénékian (Laure Chareyre fera partie du comité d'experts)

Marchés alimentaires

- Poursuite du travail engagé entre les services de la Métropole et des communes sur la ré-ouverture des marchés alimentaires (en lien avec le Préfet pour les marchés de plus de 10 forains) mais aussi sur la mise en place des alternatives de distribution.

Propreté

- Risque de défaut de propreté de certaines rues au moment du déconfinement : repérage en cours pour pouvoir monter en puissance sur le nettoyage en vue du déconfinement.

Femmes victimes de violence

- Nécessité d'avoir des lieux neutres pour permettre les visites médiatisées et les passages des enfants d'un domicile à un autre lorsque les parents sont séparés. Les associations Colin-Maillard, La Sauvegarde et Trait d'Union sont saturées.

Les sujets qui doivent être remontés à l'État

- Le décret du 18 mars sur le parcours emploi compétences (PEC) a baissé le montant et la durée de la prise en charge par l'État. Dans la période actuelle, l'impact est néfaste, notamment pour les PIMMS.
- Problématique du dédouanement des marchandises venant d'Asie à l'aéroport de Roissy qui complique l'approvisionnement en masques.
- Demande de maintien des mesures de mise à disposition d'hôtels ou logements aux soignants après le 11 mai, idem pour les nuitées pour les sans-abris.
- Problématique du report ou de l'exonération des loyers par les bailleurs privés de certains commerçants et indépendants.
- Problématique des intermittents (Myriam Picot la fait remonter au Ministre).

- Personnes en situation de handicap : prise en charge et suite de soins insuffisants par les HCL + suspension des soins par les kinés.

Les sujets qui sont renvoyés à la mission Képénékian

- Respect des distances de sécurité lors de la réouverture des commerces accès trottoirs quand il y aura réouverture : peut-on imaginer une presque île piétonne pour éviter les croisements sur les trottoirs ?
- Mesures de déconfinement dans les établissements scolaires et fourniture en EPI (gel, masques...) des agents et élèves.
- Transports : crainte d'une hausse de la pratique de l'autosolisme après la levée du confinement. Quelles mesures pour favoriser la pratique de la marche et du vélo ? Des mesures relevant de l'« urbanisme tactique » sont d'ores et déjà à l'étude par la Métropole (amélioration des déplacements vélos et piétons grâce à des axes prioritaires et des parkings sécurisés).

Les sujets relatifs à l'après-crise qui sont renvoyés au Comité métropolitain de relance (CMR)

Hôtellerie et restauration

- Examiner la possibilité d'une exonération CFE, CVAE, TEOM...
- Faciliter l'activité des professionnels lorsque les conditions sanitaires seront réunies : terrasses, horaires d'ouverture...

Culture

- Fonds de soutien pour les petites structures culturelles en lien avec la DRAC et la Région
- Indemnités pour les prestataires de grands événements culturels annulés

Présentation de la mission sur la stratégie de déconfinement

David Kimelfeld, Président de la Métropole, a confié à Georges Képénékian, Vice-président de la Métropole, 1^{er} Adjoint au Maire de Lyon et Président du Conseil de surveillance des Hospices civils de Lyon, une mission relative à la stratégie territoriale de déconfinement.

Georges Képénékian rappelle qu'il faudra « apprendre à vivre avec le virus ». Il faudra une stratégie globale, progressive et cohérente, à 360°.

La mission réunira un comité d'une quinzaine d'experts, du milieu sanitaire, économique, urbain et social, et mènera de nombreuses auditions.

La mission produira des recommandations en matière de modalités de déconfinement pour le territoire. Un rapport intermédiaire sera remis au Président de la Métropole le 5 mai et le rapport définitif lui sera remis le 1^{er} juin.

Ces recommandations seront bien entendu également travaillées avec les maires, la Préfecture, l'ARS et l'équipe de Jean Castex qui travaille sur la stratégie de déconfinement auprès du Gouvernement.

La 1^{re} étape du déconfinement doit être rassurante, que les gens se sentent protégés. Il faudra maîtriser la situation sanitaire pour permettre les reprises d'activités progressives, afin d'éviter une 2^e vague de l'épidémie qui conduirait à une 2^e phase de confinement. Il faudra donc rétablir la confiance entre la population et les institutions afin de favoriser la diffusion des bonnes informations et la prise de responsabilité individuelle et collective.

La mission établira un diagnostic précis de la situation sanitaire du territoire.

La mission travaillera sur la question des équipements de protection individuelle, sur celle du dépistage et sur celle de la mise en quarantaine éventuelle des porteurs du COVID-19.

Elle travaillera également, en lien étroit avec le Rectorat, sur la stratégie pour la reprise des cours et la réouverture des établissements scolaires et universitaires.

Elle traitera aussi de la question des établissements sociaux et médico-sociaux dont les EHPAD et résidences seniors.

Elle traitera la question plus large de la reprise de l'activité économique, et donc de celle des transports, notamment des transports en commun.

La stratégie de déconfinement et de prévention sera bien entendu évaluée et évolutive.

Prochaine réunion de la cellule de coordination et d'urgence métropolitaine COVID-19 (CCUM – COVID) le jeudi 30 avril à 13h .
--